

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association ASP Lille 1, AG du 26 septembre 2018

Remarque : les décisions sont écrites en rouge

- Présentation du Rapport Moral (cf fichier joint)
Voté à l'unanimité
- Présentation du Bilan Financier (cf fichier joint)
→ **Voté à l'unanimité moins une abstention**
- Présentation des activités 2018-2019 (cf fichier joint)
cotisation 2018 fixée à **15 Euros (unanimité moins une abstention)**

Vers une association des personnels de l'université :

- L'association ASP Lille 1 va être renommée en « ASP ULille » nom court pour « Association Sportive des Personnels de l'Université de Lille »
 - Nous allons procéder à la déclaration de modification de nom à la préfecture puis la parution au journal officiel.
- L'association de Golf de Lille 2 LGA2 est partante pour la fusion, ce sera une des actions à mener durant cette année universitaire.
- L'association de tennis de Lille 2 ASTUL ne désire pas pour l'instant fusionner.

Remarques sur les activités :

- Avant les travaux du COSEC, l'ASP disposait pour certains sports de créneaux supplémentaires, une étude va être faite pour la récupération de ces créneaux lorsque le COSEC sera opérationnel. A charge des responsables d'activités de communiquer au secrétaire leurs souhaits.

Les actions 2018-2019 à mener :

- Communiquer sur l'offre ASP ULille, expliciter son positionnement par rapport à l'offre de sports proposée par le SUAPS
- intégrer l'association LGA2 dans notre structure.
- Actualiser les statuts de l'association
- Voir avec l'association de tennis ASTUL ce qui les empêche de venir avec nous.